

## L'expérience du Conseil constitutionnel français

- Date de création  
du Conseil constitutionnel : **1958**
- Ouverture de la saisine aux citoyens  
(en matière de contrôle de constitutionnalité) : **Non**
- Date de création du site Internet : **1997**
- Adresse du site Internet :  
**www.conseil-constitutionnel.fr**

*Contribution de Monsieur Jérôme RABENOU, responsable Internet du  
Conseil constitutionnel français, octobre 2002.*

Élément important du dispositif de communication du Conseil constitutionnel, le site Internet diffuse avec autant de rapidité que de simplicité les informations relatives à l'institution, son fonctionnement et sa production.

### ■ PUBLIC VISÉ

Le site a évolué en fonction des attentes du public, qu'elles soient exprimées par le biais de la messagerie ou qu'elles résultent de l'analyse des statistiques de fréquentation et de circulation du site. Les attentes principales sont : la consultation des décisions rendues (tous publics), une information sur les membres, l'institution et son fonctionnement (à destination essentiellement du monde de l'enseignement) et des outils de travail telles que des références doctrinales (professionnels du droit, chercheurs et constitutionnalistes).

### ■ CONTENU

Le site Internet comporte plusieurs sections : institutionnelle, thématique, productive.

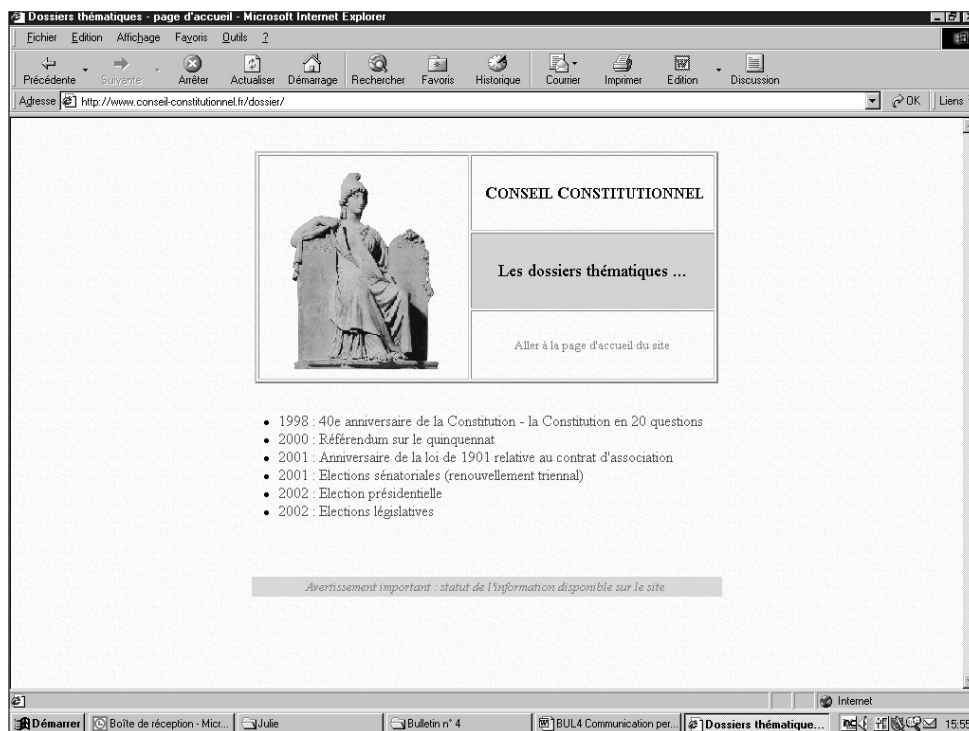
Une section institutionnelle permet d'obtenir une information générique sur l'institution, les textes à la base de sa création, ainsi que son organisation, son fonctionnement, ses missions, ses moyens, les membres qui la composent, etc. Divers documents, notes et images permettent de faire connaissance avec les services, les locaux, les membres<sup>1</sup>.

1. <http://www.conseil-constitutionnel.fr/divers/plan.htm>

L'information est disponible en cinq langues (français, anglais, espagnol, allemand, italien), les sections en langues étrangères sont régulièrement mises à jour<sup>2</sup>.

La Constitution en vigueur, mais également toutes les versions antérieures et de nombreux textes complémentaires sont disponibles, dans plusieurs formats et dans plusieurs langues<sup>3</sup>.

Une section thématique<sup>4</sup> permet de rassembler des informations sur des sujets ponctuels : des dossiers ont été mis en ligne à l'occasion du quarantième anniversaire de la Constitution (1998), du référendum sur le quinquennat (2000), du centenaire de la loi de 1901, des récentes élections sénatoriales, législatives, présidentielle.

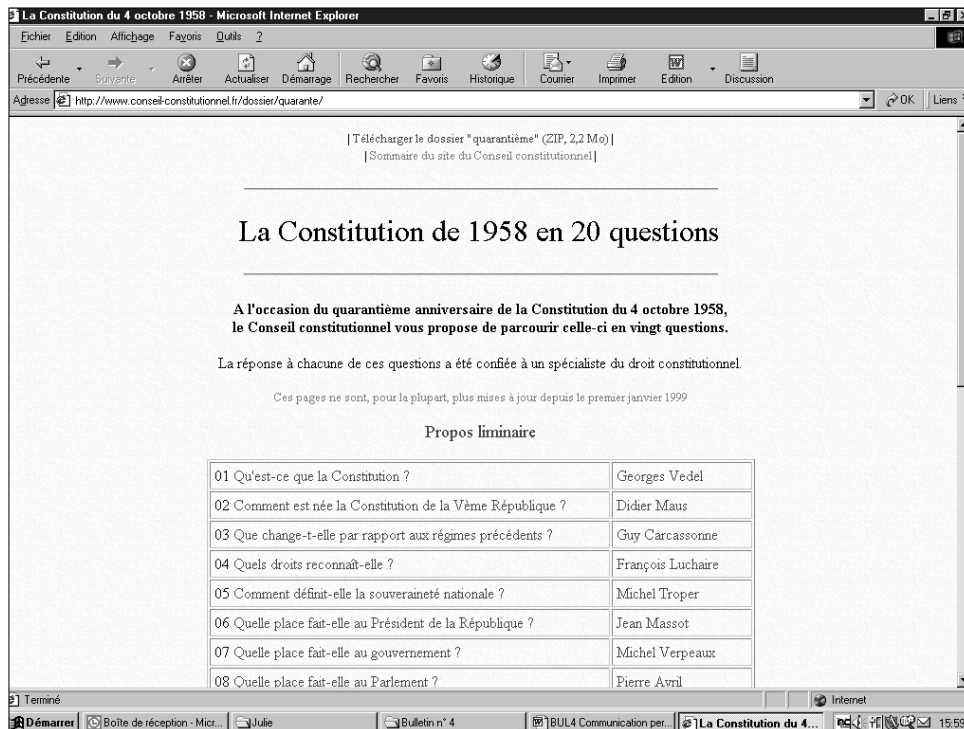


Page du site Internet du Conseil constitutionnel français.

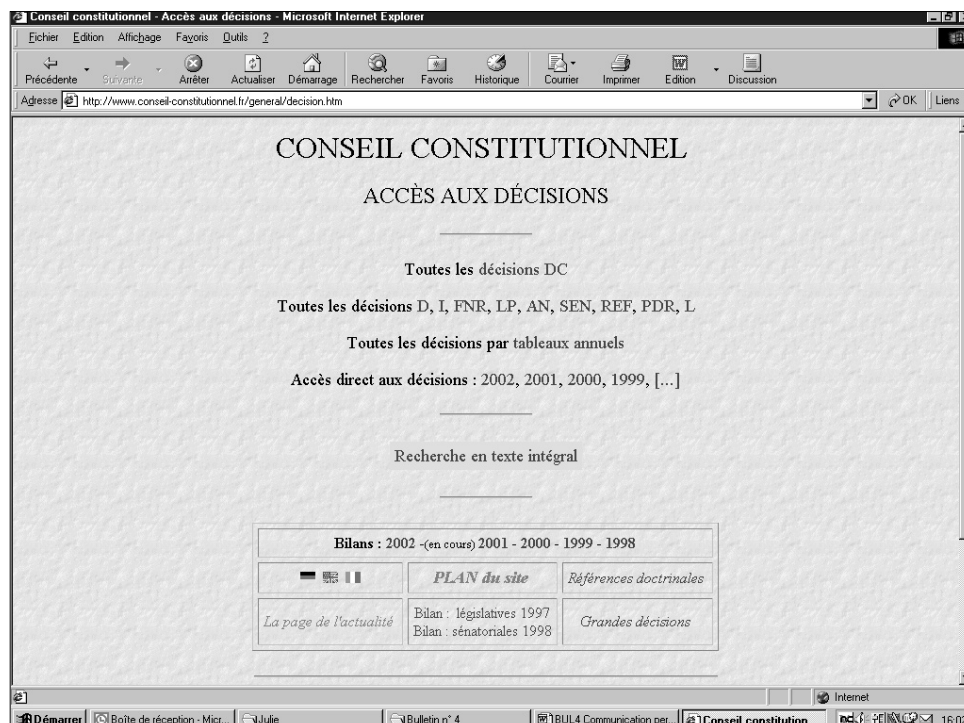
Dans le dossier relatif au quarantième anniversaire de la Constitution<sup>5</sup>, par exemple, la parole a été donnée à vingt constitutionalistes, répondant à vingt grandes questions sur la Constitution. De très nombreux documents complémentaires viennent enrichir ces présentations.

Le site comporte également une reproduction des Cahiers du Conseil constitutionnel<sup>6</sup>, mis en ligne avec un volontaire décalage avec la version papier, des tables analytiques annuelles des décisions rendues<sup>7</sup> (avec liens dynamiques), etc.

2. <http://www.conseil-constitutionnel.fr/langues/>
3. <http://www.conseil-constitutionnel.fr/textes/c1958web.htm>
4. <http://www.conseil-constitutionnel.fr/dossier/>
5. <http://www.conseil-constitutionnel.fr/dossier/quarante/>
6. <http://www.conseil-constitutionnel.fr/cahiers/cahiers.htm>
7. <http://www.conseil-constitutionnel.fr/tables/tables.htm>



Une section relative à la production du Conseil, enfin, permet d'accéder aux décisions rendues par l'institution<sup>8</sup>. Un important effort rétrospectif est actuellement accompli afin que l'intégralité de la production de l'institution soit disponible en ligne. À ce jour, 2172 décisions sont déjà disponibles, moins d'un millier doivent encore être numérisées.



8. <http://www.conseil-constitutionnel.fr/general/decision.htm>

Depuis la création du site Internet, de nombreuses décisions (et notamment toutes les décisions DC – conformité à la Constitution) sont présentées sous forme de dossiers enrichis de nombreux documents complémentaires : saisines, observations du Gouvernement, tableaux, etc.).

Il est possible d'accéder aux décisions par un moteur de recherches ou par des listes (annuelles ou typologiques) donnant les informations essentielles et permettant notamment d'accéder à des références doctrinales, constamment enrichies par le service de la documentation.

## ■ RÉALISATION

Le site Internet est réalisé par une seule personne, avec des outils logiciels standards (Golive notamment) ou spécifiques (générateurs internes). Le site, actuellement statique, totalise près de 100 Mo répartis en 5 500 fichiers, essentiellement textuels. La partie relative aux décisions représente la moitié du site.

## ■ CONSULTATION

La fréquentation du site a régulièrement progressé depuis sa création. En septembre 2002, par exemple, 64 000 sessions d'une durée moyenne de 14 minutes, provenant à 40 % au moins d'un autre pays que la France, ont permis un nombre total d'accès effectifs de 850 000 documents. Cette fréquentation est généralement doublée lors d'événements médiatiques importants. Lors de l'élection présidentielle de 2002, des pointes à deux millions de documents délivrés ont été constatées.